

pour que les compagnies minières fissent des placements dans les mines et établissements des entrepôts dans l'Ontario afin de concurrencer la houille des Etats-Unis. Je me demande si cette politique a été examinée.

L'hon. M. CRERAR: Je serais heureux de le faire, mais je dirai à mon honorable ami que ces subventions, depuis qu'elles ont été établies, ont été réparties sur la même base. Sans avoir beaucoup réfléchi à cette question je dirai qu'il faut y songer sérieusement avant de faire aucun changement. Cependant, je garderai volontiers à l'esprit la suggestion de mon honorable ami.

Le très hon. M. BENNETT: Le ministre verra dans les dossiers du ministère que cette suggestion a déjà été faite.

M. HARTIGAN: Un mot seulement au sujet de ces subventions et des conditions des régions houillères du pays. Quelques honorables collègues ont demandé si l'on a pensé à l'égalisation des tarifs afin d'en arriver à une base stable. Selon moi, la difficulté provient de ce que nous n'avons pas assez étudié la situation de la houille, concernant la Nouvelle-Ecosse ou toute autre province, pour savoir réellement ce qu'elle est. Je n'attribue nullement cette situation au ministre, mais il est censé avoir l'aide de la commission du combustible, et j'oserai dire qu'elle n'a pas siégé depuis une couple d'années. Je puis me tromper, mais cela me surprendrait fort. Naturellement, je sais que le secrétaire est infatigable, mais je doute que la commission elle-même ait jamais tenu une véritable séance. Elle n'existe que de nom, et avec quel résultat?

Je voudrais avoir plus de temps à moi pour traiter ce sujet, mais je ne désire pas empêcher l'adoption de ce crédit. Cependant, je crois que c'est le bon moment de dire ce que j'ai à l'idée, et ce ne serait pas bien de ma part si je m'abstienais de porter à l'attention du ministre certaines suggestions que je crois utiles. D'abord, malgré le peu d'encouragement de la main-d'œuvre dans les houillères de la Nouvelle-Ecosse, j'oserai dire que les importations de charbon dans le centre du Canada ne se sont pas ralenties. Si nous n'importions pas de si grandes quantités de houille grasse des Etats-Unis, nos mineurs ne travailleraient pas seulement trois ou quatre jours par semaine dans les houillères du Cap-Breton ou des autres parties du Canada. D'après mes renseignements ces importations se sont élevées à 9,720,000 tonnes, l'année dernière. Je ne veux pas m'étendre sur cet aspect de la question. Les honorables membres comprendront aussi bien la situation après ces quelques observations que si j'avais parlé pendant une heure ou deux.

[M. Kennedy.]

J'aborderai maintenant une autre question qui mérite l'attention non seulement de la Commission du combustible, mais aussi du ministre. Quoique nous ne voulions pas faire échec au progrès; quoique nous nous rendions compte qu'il faut introduire des méthodes progressives dans l'industrie afin d'accroître son efficacité, l'industrie n'en doit pas moins quelque chose au Gouvernement actuel, qui représente le peuple canadien. Le moment est mal choisi suivant moi pour qu'une compagnie installe des appareils mus par l'électricité et qui soit destinée à jeter automatiquement sur le pavé un tiers de la population ouvrière. Voilà justement la situation qu'il nous faut envisager à cette heure au Cap-Breton. Loin de moi le désir de faire échec au progrès; j'ai foi dans le progrès et je me rends compte que le moment approche où les machines électriques seront exclusivement utilisées pour l'extraction de la houille. Cependant, à l'heure actuelle, alors que le chômage constitue un grand problème au Canada, ces gens devraient y aller moins vite. Qu'ils procèdent par étape; qu'ils tentent des expériences s'ils le désirent; cependant, l'installation de machines électriques dans les houillères de la Nouvelle-Ecosse explique le problème exposé par le très honorable chef de l'opposition lorsqu'il a parlé des charbonnages d'Acadie. Prenons le cas d'une machine électrique installée dans une houillère. Pour extraire peut-être 250 tonnes de houille, elle n'exigera peut-être que les services de onze mineurs. Installez des machines dans une houillère et elles extrairont 2,500 tonnes de houille, si elles donnent un bon rendement et je crois qu'elles le font. Si une machine exige les services de onze hommes, cela veut dire de l'emploi pour 110 hommes. Ensuite, que l'on place, disons 3 ouvriers en arrière de chaque préposé à la machine, vous avez une faible équipe qui produit 2,500 tonnes de houille par jour.

Il est facile de calculer le résultat; pas n'est besoin d'être ferré en hautes mathématiques. Si vous électrifiez trois ou quatre houillères, vous devrez mettre à pied environ le tiers des équipes de mineurs; au lieu de fournir du travail à 1,800 hommes, vous n'en emploierez plus que 600 ou 800 au plus. Le reste des mineurs constituera un fardeau pour la population canadienne et, en dernier ressort, une bonne partie des charbonnages ne seront plus exploités.

Mon raisonnement se résume à ceci: Quoique ni moi ni aucun autre honorable membre ne voulions nous opposer au progrès, cette électrification des houillères devrait s'effectuer avec lenteur de façon à ne plus précipiter dans les rangs des chômeurs un grand nombre de gens que le reste de la population sera obligé de soutenir, ce qui aggravera encore